

## Service de secours de :

Le 27 avril 2012, le marché suivant a été attribué :

Cahier des charges n° II/MAT/A29-271-10

Validité du marché jusqu'au 27-04-2017

### VEHICULE DE SIGNALISATION COMPACT



#### FOURNISSEUR :

Fire Technics N.V.  
Solvaylaan, 6  
8400 - Oostende  
☎ 059/34.03.40  
☎ 059/34.03.41

#### PRIX UNITAIRE :

Hors TVA	:	52.565,00 €
Avec TVA (21%)	:	63.603,65 €

**Commandes à partir du 16/9/2015 : Modèle avec nouveau marquage :**

Hors TVA	:	52.775,00 €
Avec TVA (21%)	:	63.857,75 €

**Commandes à partir du 5/4/2016 : Modèle en Euro6 :**

Hors TVA	:	54.975,00 €
Avec TVA (21%)	:	66.519,75 €

Sous réserve de ce que les conditions contractuelles soient remplies, le fournisseur a le droit de demander annuellement une révision de prix.

#### DESCRIPTION ET UTILISATION :

Le véhicule de signalisation compact est destiné aux services de secours belges. Il est capable d'amener rapidement deux personnes sur les lieux d'un accident de la route. Il est équipé d'un panneau basculant sur le toit qui peut indiquer par une flèche lumineuse la direction à suivre pour les véhicules venant de l'arrière.

Le véhicule est de type camionnette, urbain, à deux essieux, d'une masse maximale autorisée par le PVA belge de 3,5 tonnes.

Des compartiments sont installés dans la partie fourgon du véhicule et permettent de ranger du matériel de signalisation comme des cônes et des lampes et aussi une tente gonflable et des écrans cache victimes. La fourniture et le placement dans le véhicule d'une partie du matériel de signalisation fait partie du contrat.

## **LE PRIX UNITAIRE COMPREND :**

### **Châssis :**

- Châssis Renault Master 150.35 FG L2H BVR. Commandes à partir du 5/4/2016 : Renault Master 3T5 VAN STD FWD 170 E6
- MTM : 3.500 kg
- Boîte de vitesse automatisée à 6 vitesses
- Moteur type M9T Euro V. Commandes à partir du 5/4/2016 : moteur type M9T Euro VI
- Moteur 4 cylindres, diesel de 2300 cc
- Puissance maximale du moteur : 107 kW. Commandes à partir du 5/4/2016 : 125 kW
- Freins à disques à l'avant et à l'arrière
- ABS, ASR et ESP
- Pneumatiques : 215/65R16 M+S
- Roue de réserve, fixée ou livrée séparément
- Batteries : 2 x 12 V à 110 Ah. Total : 220 Ah
- La carrosserie est rouge RAL 3020 avec marquage de sécurité et d'identification (ou blanche pour la Protection Civile). La surface arrière est entièrement recouverte de chevrons rouges et blancs rétro réfléchissants de 20 cm de large. Le nom du service de secours est apposé sur les portières avant du véhicule

### **Cabine :**

- Cabine pour un chauffeur et un convoyeur
- Les sièges sont en similicuir noir et sont réglables
- Rétroviseurs extérieurs manoeuvrables électriquement et chauffés
- Lampe de lecture pour le convoyeur
- Le revêtement du sol de la cabine est lavable

### **Installation électrique :**

L'installation de base du châssis est complétée par :

- Un disjoncteur général (clé de batterie)
- Deux lampes antibrouillard avant
- Chargeur Beos Ladomat 12/24V automatique pour les batteries du véhicule, alimenté par le réseau public 230 V via une prise extérieure protégée par un couvercle et une sécurité anti-démarrage.
- Prise NATO 50 mm<sup>2</sup> pour raccord aux batteries de secours
- Avertisseur sonore bitonal Martin Horn à 4 trompes avec liaison avec le klaxon du véhicule
- Avertisseur sonore bitonal de nuit
- Rampe de signalisation CODE 3 21TR à feux bleus LED sur le toit à l'avant du véhicule
- 2 feux bleus LED à double éclat unidirectionnels dans la calandre du véhicule
- 2 feux bleus LED à double éclat unidirectionnels à l'arrière du véhicule
- Un panneau lumineux à flèche directionnelle Arisco Arrow 6.200 à lampes LED. Panneau rabattu sur l'arrière du toit du véhicule et qui se dresse lors de son utilisation.
- Une rampe lumineuse directionnelle à 5 feux oranges LED haute luminescence à l'arrière
- Eclairage des armoires par lampes TL à mise en marche par l'ouverture des portes
- Eclairage de la zone de travail autour du véhicule

### **Compartiment à matériel du véhicule :**

- Compartiments à matériels, permettent de ranger du matériel d'intervention dont une partie est fournie avec le véhicule:
  - Ouverture de ces compartiments par 2 portes coulissantes sur les 2 côtés du véhicule et 2 portes rotatives sans fenêtre à l'arrière du véhicule
  - Parois latérales protégées par plaques d'aluminium et sol en aluminium antidérapant facilement lavable

- Aménagement intérieur avec profilés en aluminium anodisé et boulonnés, racks et tiroirs de dimensions prévues pour des coffres et des bacs de 1200 mm x 800 mm, 600 mm x 800 mm, 600 mm x 400 mm, ...

**Matériels d'intervention dont le placement et la fourniture sont prévus:**

- 40 cônes de signalisation rétro réfléchissant Dönges de 75cm à pieds lourds
- 4 sets de 4 lampes clignotantes LED jaune-oranges unidirectionnelles Arisco type FH200AS4 synchronisables à déposer sur le sol ou sur les cônes. Chaque set est placé dans un bac de rangement
- 2 torches électriques LED de marque UK type 4AA R eLED à cône orange, de 70 lumen durant 5 heures, à batteries rechargeables avec chargeur
- 2 écrans cache-victimes blancs de 1,8m x 7,2m en 4 panneaux de marque Rosenbauer type Safety Screen, facilement démontable et stocké dans une valise de rangement
- 2 petit chariots de transport type diable, de charge utile 125 kg, pour transporter facilement les cônes de signalisation
- 2 vestes de signalisation de type parka à taille unique de couleur jaune fluorescent, Sioen type 3073, conforme EN 471 classe 3, inscription au dos : Pompiers ou Brandweer ou Feuerwehr ou Protection Civile ou Civiele Bescherming

**Matériels d'intervention non fournis mais dont la place est prévue dans le véhicule:**

- Une tente gonflable de grandeur minimum repliée de 1,2m x 0,5m x 0,6m et de minimum 75 kg
- Une bouteille d'air de 6,8 litres et 300 bar ou un compresseur électrique avec câble pour gonfler la tente
- 2 pelles
- 2 brosses
- Un fût de 40 litres de produit absorbant pour hydrocarbures
- Une tronçonneuse et le matériel nécessaire à son utilisation
- Un set de 4 lampes clignotantes de balisage rouges dans leur bac de rangement
- 10 torches à combustion de couleur rouge avec 10 supports pour déposer les torches verticalement sur le sol

**Placement de l'émetteur / récepteur :**

L'émetteur / récepteur mobile avec kit de montage, micro, antenne et haut-parleurs sont fournis par le Service de Secours au fournisseur du véhicule. Ce dernier se charge du montage et du raccordement de l'émetteur / récepteur.

**Matériels d'intervention non fournis mais que les services de secours peuvent acquérir à leurs frais :**

- 10 torches à combustion de couleur rouge de marque Dönges à allumage par une mèche avec 10 supports pour déposer les torches verticalement sur le sol : prix 95 € (HTVA)
- 10 torches à combustion de 7,5 minutes de couleur rouge de marque Panzera à allumage sans mèche avec 10 supports pour déposer les torches verticalement sur le sol : prix 460 € (HTVA)
- 10 torches à combustion de 15 minutes de couleur rouge de marque Panzera à allumage sans mèche avec 10 supports pour déposer les torches verticalement sur le sol : prix 550 € (HTVA)

**Inspection et garantie :**

- Une inspection annuelle du matériel livré est faite annuellement par le fournisseur chez l'utilisateur, et ce pendant la période de garantie
- Un procès-verbal des contrôles sera envoyé au Service de Secours concerné avec copie à la Direction Générale de la Sécurité Civile
- Une garantie contractuelle de 5 ans sur l'ensemble de la fourniture à partir de la réception provisoire
- Garantie de 10 ans contre l'oxydation du véhicule
- Une garantie particulière de 5 ans sur l'installation électrique
- Disponibilité des pièces de rechange pendant une période de 15 ans

**Formations :**

- Une session de formation de minimum 2 heures et dans la langue du service de secours est prévue chez le fournisseur le jour de la livraison
- Une seconde session de formation de minimum 2 heures et dans la langue du service de secours est prévue à la caserne du client dans les 2 mois après la livraison

**ADMINISTRATION :**

Fait à :

Signature :

Date :

Nom :

Fonction :

**La fiche technique doit être complétée entièrement et signée pour accord. Elle sera jointe au bon de commande (ou à la décision du conseil communal) ou à la réponse à notre lettre de promesse.**